



Visan - Info

JUILLET-AOÛT 2019

N° 52

Bulletin d'Information
Ville de Visan

A découvrir

Exercice **Télé-Alerte** : Bilan

Résultats des
Elections Européennes
sur Visan

A VISAN CET ÉTÉ...

- + Visan à Rosé tous les lundis
- + TRP le 5 juillet place du Jeu de Paume
- + Fête nationale le 13 juillet
- + Nocturnes du Marot le 20 juillet
- + Festival des Nuits de l'Enclave (2ème quinzaine de Juillet)
- + Festival du Cinéma en Plein Air du 7 au 11 août
- + Bal des Pompiers le 17 août
- + Ban des Vendanges le 24 août

GESTION COMMUNALE : C'EST L'HEURE DU BILAN

Le Mot du Maire

Cher.es concitoyen.nes,

Comme annoncé depuis un petit moment, le changement de procédé dans la collecte du tri sélectif interviendra au début du mois de juillet. Finis donc les sacs jaunes et les bacs individuels, places aux 8 colonnes installées aux abords du village. De nouvelles habitudes sont donc à prendre, je compte sur votre bonne volonté pour atteindre les meilleurs résultats possibles.

Nous sommes en négociations avec la caisse régionale du Crédit Agricole pour acheter le bureau de l'agence locale. C'est la seule alternative pour avoir une chance de garder un distributeur de billets sur le village. Celui-ci sera installé en façade, donc ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Une rampe sera aménagée sur le trottoir afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux devraient intervenir début juillet pour environ 3 semaines. Cela peut paraître un peu précipité mais nous venons tout juste d'apprendre que le distributeur de billets actuel deviendra obsolète fin juin et nous ne voulons pas perdre de temps.

Le réaménagement du bas de la place de la Coconnière, cofinancé par la Mairie, le Conseil Départemental et la Région, débutera normalement à l'automne. La mise en place de la zone bleue n'a pas ravi tout le monde, là aussi il y a de nouvelles habitudes à prendre. C'était la seule solution afin d'offrir des places de stationnement disponibles aux clients de nos commerces. J'en profite pour tirer une fois encore l'alarme en ce qui concerne l'avenir de notre épicerie. Je vous demande de faire preuve de solidarité, avec les gérants très sympathiques, mais surtout avec toute une catégorie de Visannais qui se trouveraient en grande difficulté si ce commerce venait à fermer.

Puisque je parle de solidarité, merci de prendre soins des personnes de votre entourage qui pourraient être fragilisées par les fortes



chaleurs estivales. Si celles-ci devaient se prolonger, la Mairie mettra une salle climatisée à disposition.

Vous trouverez dans ce numéro un bilan non exhaustif de notre action communale durant ce mandat. Celui-ci n'est pas terminé et nous continuerons à faire en sorte, avec nos moyens, que la vie vous soit douce et agréable à Visan.

Un programme bien complet proposé par nos associations vous attend cet été. Du théâtre, de la musique, les lundis à rosé, la fête nationale, le bal des pompiers, les repas des boules et de la chasse, un beau festival de cinéma en plein air avec des invités prestigieux et une exposition sur Raimu, le Ban des vendanges, j'en oublie peut-être mais vous avez déjà un bel aperçu.

Je vous souhaite à tous un bon été et de bonnes vacances.

Eric PHETISSON, Maire de Visan

Pour recevoir les informations de la mairie par mail, communiquez votre adresse électronique à l'adresse suivante :

adjoints@visan-mairie.com

EXERCICE TELE-ALERTE DU 15 mai 2019

Voici les résultats bruts de cette opération d'alerte

Nombre de contacts du fichier Télé-Alerte : **1359**
 Correctement validé : **567 (41.72%)**
 Non correctement validé : **478 (35,17%)**
 Absences : **185 (13.61%)**
 Poste téléphonique occupé : **11 (0.81%)**
 Coordonnées absentes : **84 (6.18%)** – N'hésitez pas à nous donner vos numéros de téléphone et mail
 Problèmes de ligne : **13 (0.96%)**
 Contacts en doublon non appelés : **21 (1.55%)**

Ce service permet de lancer des campagnes d'appels téléphoniques pour prévenir la population en cas de risques majeurs, technologiques ou naturels (inondation par exemple).

Lors de la réception d'un message vocal, la personne destinataire qui écoute le message sur son téléphone doit appuyer sur la touche 1 pour valider la réception de celui-ci.

Avec cet outil, on peut également faire des campagnes de mails ou de SMS.

Sur l'exercice fait le 15 mai dernier, moins de la moitié des habitants contactés ont validé correctement. Nous devons donc informer encore plus.

Cet outil utilise les numéros de téléphone fixe à partir de l'annuaire. Pour les téléphones portables, et les adresses mails, vous devez nous communiquer les numéros en mairie.

Le prochain exercice d'alerte sera déclenché avant les vacances de Toussaint en direction exclusivement de l'école, la crèche, le FREP (Pôle enfance). Dès la rentrée des classes en septembre, un formulaire sera distribué aux familles afin de recueillir leurs coordonnées ainsi que celles des proches susceptibles de venir chercher les enfants à l'école ou à la crèche.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE SERVICE D'AIDE AUX CITOYENS

Nous rappelons que notre bibliothécaire, Julien VIDAL, se tient à la disposition des citoyen.nes n'ayant pas de connexion internet. Il peut vous accompagner pour vos démarches administratives nécessitant une connexion internet.

SERVICE WIFI GRATUIT

Tout le monde peut bénéficier d'un accès gratuit au wifi sur le village :

+ Place de la coconnière devant la Maison du tourisme

+ A la médiathèque municipale

ELECTIONS EUROPEENNES : RESULTATS SUR VISAN

Inscrits	Exprimés	Nuls	Votes blancs
1578	814	19	20
	54.06%		

La France Insoumise	37	4.33%
Renaissance (LREM, Modem)	139	16.29%
Ensemble patriotes et gilets jaunes	5	0.58%
Urgence Ecologie	13	1.52%
Liste de la reconquête	2	0.23%
Les Européens (UDI)	12	1.4%
Envie d'Europe (PS, Place publique, Nouvelle donne, MRG)	41	4.8%
Parti Fédéraliste Européen	1	0.11%
Mouvement pour l'Initiative Citoyenne	2	0.23%
Le courage de défendre les Français	28	3.28%
Lutte Ouvrière	7	0.82%
Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent (PCF)	24	2.81%
Ensemble pour le Frexit	10	1.10%
Liste citoyenne du printemps européen (Génération.S)	14	1.64%
Prenez le pouvoir (RN)	274	32.12%
Espéranto, langue commune équitable pour l'Europe	2	0.23%
Alliance jaune	4	0.46%
Union de la droite et du centre (LR)	84	9.84%
Europe Ecologie	97	11.37%
Parti Animaliste	16	1.87%
Les oubliés de l'Europe	2	0.23%

Listes n'ayant obtenu aucune voix :

Une France royale au cœur de l'Europe, La Ligne Claire, Parti Pirate, Démocratie représentative, Parti des Citoyens Européens, Allons enfants, Décroissance 2019, A voix égales, Neutre et Actif, Parti Révolutionnaire Communistes, Evolution Citoyenne, Union Démocratique pour la liberté, l'égalité, la fraternité, Une Europe au service des Peuples



Les assesseurs autour du président du bureau de vote n°1

A VISAN, CET ÉTÉ.....

VISAN « à rosé »

Soirée tapas tous les lundis d'été devant la maison du tourisme et des produits du terroir
A partir de 19h

Les vignerons de Visan vous feront découvrir chaque lundi leurs produits de prestige dans une ambiance conviviale et musicale. Au cours de la dégustation, vous pourrez acheter leur vin.

Nous invitons particulièrement les touristes et visiteurs de passage dans notre village à découvrir le programme des festivités d'été.

**LANCEMENT DES « LUNDIS DE VISAN »
LUNDI 1er JUILLET à 19h**



**DEUX MARCHES SEMI-NOCTURNES
LUNDI 29 JUILLET
LUNDI 12 AOUT**

VENDREDI 5 JUILLET

21h30 - Place du Jeu de Paume

AILLEURS, QUELQUE PART...

d'après Karl VALENTIN

Par le TRP (Théâtre du Rond Point de Valréas)



THEATRE
du
ROND
POINT

Ce spectacle clownesque est un hommage à l'enfance des bêtises, l'enfance innocente, impertinente et coquine, aventureuse et gourmande.

L'art du clown est sans conteste la pratique de l'acteur la plus périlleuse et en même temps, si la grâce le veut, la plus délicieuse.

À nos enfants donc, qui bientôt oublieront leur enfance pour penser ou panser notre monde... »

« Coin coin » ! Bienvenue ! »

SAMEDI 13 JUILLET

A partir de 19h - Place Humbert II
FETE NATIONALE

19h

Discours du Maire de Visan

Vin d'honneur offert par la commune

20h

Banquet républicain organisé par Festi-Visan (Mitonné de volaille, Gratin dauphinois, 1/2 St Marcelin, Tarte aux pommes)

15€ - Inscription à la Maison du Tourisme et des Produits Terroir de Visan : 04 90 41 97 25

22h

Feu d'Artifice suivi d'un bal populaire par l'Orchestre Laurent COMTAT

VISAN
FÊTE NATIONALE
13 Juillet
A partir de 19h - Place du Château
Repas
BAL-ORCHESTRE
21 musiciens & danseuses...
22h **FEUX d'ARTIFICE**
Buvette et restauration
Contact et réservation Maison du Tourisme 04 90 41 97 25



FESTIVAL DE CINEMA EN PLEIN AIR DE VISAN

EXPOSITION :

" Le musée RAIMU s'expose à Visan "

DU 7 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE

Hôtel de Pellissier de 15h à 19h - tous les jours

PROJECTIONS : DU 7 AU 11 AOÛT 2019

LA NOCTURNE DU MAROT SAMEDI 20 JUILLET - 19 heures A la Cave de Visan

Concert par le groupe « Les DUKES »
Bar à vin, Food Trucks, vente de vin au verre



RESERVATIONS

Maison de Pauline à Valréas
Part téléphone : 06 74 49 21 63
Par internet : <http://www.nuits-enclave.com/festival/billeteur.html>
Par mail : reservation@nuits-enclave.com



MARDI 16 JUILLET 19h - ESPACE GERARD SAUTEL LOCO LOCALE

Projet artistique et culturel sur la mémoire de la ligne de chemin de fer reliant Pierrelatte à Nyons en passant par Valréas. Production Festival Les Nuits de l'Enclave des Papes.

VENDREDI 19 JUILLET 18h - HOTEL DE PELLISSIER LECTURE PRIX GODOT

Le Prix Godot 2019 a été décerné à **Joséphine CHAFFIN**, auteure du texte :
"Midi nous le dira" édité aux Éditions Espaces 34 - Entrée libre



MARDI 23 JUILLET 21h30 - PLACE HUMBERT II L'ENSEIGNEMENT DE LA FOLIE



DURÉE 1H10 - Tarif Normal : 15 € - Tarif Préférentiel: 12 €

Tout public à partir de 12 ans

« Christian Mazzuchini, artiste interprète, s'inspire dans la lignée de ces précédents spectacles, des textes de François Tosquelles, pour qui, « sans la reconnaissance de la valeur humaine de la folie, c'est l'homme même qui disparaît »

Christian Mazzuchini nous fait revivre ce génial médecin à l'humour décapant et pionnier de la psychothérapie institutionnelle. On est toujours surpris par la fantaisie, l'humour la simplicité et la psycho-poésie des textes, auxquels se mêle l'écriture facétieuse de l'incontournable Christophe Tarkos, plume de génie. Le comédien y implique le spectateur lui-même dans un tourbillon délirant et jubilatoire... »



FESTIVAL DU CINEMA EN PLEIN AIR

Du Mercredi 7 au Dimanche 11 Août - Place du Jeu de Paume

Du 7 au 11 août, à partir de 21h30, place du Jeu de Paume, auront lieu comme chaque année, les 5 projections en plein air.

Cette année, la programmation est construite autour de 5 films. Nos invité.e.s d'honneur, Patrice LECONTE et Christian GASC, déclareront à Visan la 11ème édition du festival de Visan officiellement ouverte.

Réservation de vos places pour le festival à la maison du Tourisme et des Produits du Terroir de Visan : **04 90 41 97 25**



Mercredi 7 août

Sans toit ni loi

Réalisé par Agnès Varda en 1985

avec Sandrine Bonnaire, Macha Méril, Stéphane Freiss, et Yolande Moreau.

Drame sentimental

« Une jeune fille vagabonde est trouvée dans un fossé, morte de froid, au pied de deux cyprès jumeaux. C'est un simple fait divers. Que pouvait-on savoir d'elle et comment ont réagi ceux qu'elle a croisés sur sa route, dans le sud de la France, cet hiver-là ? »

Film en hommage à Agnès Varda

Présentation et causerie en présence de notre invitée d'honneur l'actrice Macha Méril.



Jeudi 8 août

Une femme mariée

Réalisé par Jean-Luc Godard en 1964

avec Macha Méril, Bernard Noël, Philippe Leroy, Roger Leenhardt

Comédie dramatique

« Charlotte est mariée à un pilote d'avion. Durant les absences de celui-ci, elle rejoint son amant, un comédien de théâtre. Entre les deux, elle ne sait lequel choisir. Elle découvre qu'elle est enceinte de trois mois, mais ignore lequel est le père... »

Jean-Luc Godard propose ici un film qui dresse le programme critique d'une révolte qui vient. Un film à l'heure, c'est-à-dire légèrement en avance sur son temps.

Présentation et causerie en présence de notre invitée d'honneur l'actrice Macha Méril.



Vendredi 9 août

Les inconnus dans la maison

Réalisé par Henri Decoin en 1942

avec Raimu, Juliette Faber, Jean Tissier, et Noël Roquevert.

Drame policier

« Devenu alcoolique à la mort de son épouse, un avocat va devoir défendre sa fille d'un crime survenue dans sa propre maison. »

Présentation et causerie en présence de la petite fille de l'acteur Isabelle Nohain-Raimu



Samedi 10 août

Monsieur La Souris

Réalisé par Georges Lacombe en 1942

avec Raimu, Aimé Clariond, Paul Amiotte, et René Bergeron.

Comédie policier

« Monsieur La Souris est un clochard aux bonnes manières qui ouvre les portières devant un cabaret de nuit. Un soir, une voiture contenant un cadavre s'arrête et La Souris ramasse le portefeuille du défunt, qui s'avère être un banquier et un philatéliste. Monsieur La Souris décide de mener l'enquête... »

Présentation et causerie en présence de la petite fille de l'acteur Isabelle Nohain-Raimu



Dimanche 11 août

La femme du boulanger

Réalisé par Marcel Pagnol en 1938

avec Raimu, Ginette Leclerc, Charles Moulin, et Fernand Charpin.

Comédie dramatique

« Le boulanger n'aime que faire son pain et regarder sa jolie femme. Le jour où celle-ci s'enfuit avec un berger des environs, il n'a plus la force de faire son pain. Alors tout le village se mobilise pour retrouver la femme du boulanger. »

Présentation et causerie en présence de la petite fille de l'acteur Isabelle Nohain-Raimu

Samedi 27 Juillet 2019
au Centre de Secours de Visan

Journée Portes Ouvertes

À PARTIR DE 10H

LE BAL
 À PARTIR DE 21H
 DJ TROPIC ANIMATION

REPAS ET ESPACE DANSANT

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT
 DÉMONSTRATIONS MANŒUVRES DE POMPIERS
 ET POURQUOI PAS DEVENIR SAPEUR POMPIER ?

100 secours de pétanque
 DOUBLETTE WITTEL
 INSCRIPTION SUR PLACE

Réservation : 06 83 29 76 14 - agulhon26@gmail.com

PACTE D'AMITIE VISAN-EVERE : EN VRAI !



Dans le cadre du pacte d'amitié, un échange entre Visan et Evere a eu lieu le week-end de l'ascension.

10 membres de l'association "Amitié Visan Evere" ont été accueillis du jeudi 30 mai au dimanche 1 juin.

Tout un programme de visites, découvertes, repas partagés, avait été organisé par nos amis Everois. Les Visannais sont revenus enchantés de ce séjour.

Un grand merci à nos amis Everois pour tous ces moments chaleureux



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES A VISAN : OU ?

Route de Bouchet (stade) - Quartier Lacoste - Notre Dame des Vignes - Espace G Sautel - Embranchement Routes Baume/Richerenches - En haut de l'avenue du Portail Neuf - Lotissement Le Couvent - Château Humbert II.

Dès que les colonnes d'apports volontaires « Emballages » qui vont remplacer les sacs ou bacs jaunes seront installés par la CCEPPG, nous informerons la population.

BAN DES VENDANGES

SAMEDI 24 AOUT

Eglise et Hôtel de Pellissier

JEAN-JACQUES SAUTEL CHEF DE CENTRE DE VISAN DEVIENT COMMANDANT... FELICITATIONS !!



Lors de la cérémonie de la journée nationale des sapeurs-pompiers qui s'est déroulée le 15 juin dernier au SDIS à Avignon, le capitaine Jean-Jacques Sautel a été promu au grade de commandant. Cette promotion récompense Jean-Jacques Sautel pour les nombreuses années passées au service de la population mais aussi pour le poste qu'il occupe depuis 2016 au comité de direction du SDIS.

Cette instance gère, organise et définit la politique générale du SDIS en terme de matériel, d'infrastructure, de ressources humaines et dossiers structurants. Le commandant Jean-Jacques Sautel siège dans cette instance pour représenter l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires du département et apporte son expérience et son expertise. D'autre part, il siège aussi au conseil d'administration du SDIS (Service Départemental des Incendies et Secours pour représenter les officiers volontaires.

Sur un plan opérationnel il occupe les fonctions de chef de colonne feu de forêt, chef de colonne sauvetage et déblaiement et renforce le CODIS en cas d'intervention de grande ampleur dans le département. Il reste toutefois chef de centre de Visan, poste qu'il occupe depuis 2000. A ce propos, le centre s'est vu affecter d'un nouveau véhicule feu urbain fin 2018 et sera doté d'ici quelques mois d'une ambulance.

A l'occasion des élections municipales de 2014, une majorité de Visannais.es nous a confié la responsabilité de gérer la commune pendant 6 ans.

Les axes de notre projet étaient :

- Rassembler le village : tous unis pour Visan
- La priorité à l'Ecole et la jeunesse
- Développement infrastructurel du village
- La sécurité
- Budget : retourner à l'équilibre budgétaire

A travers ce bulletin, nous allons faire le bilan de ce qui a été réalisé ou est en cours de réalisation.

RASSEMBLER LE VILLAGE : TOUS UNIS

1. S'appuyer sur les associations du village

Les associations sont le ciment du « vivre ensemble » sur une commune. 4 associations ont disparu en 6 ans (Le Préau, Notre Dame des Vignes, Visan bouge, l'Amusado) ; 7 créations d'associations (Entrechats et Petits Rats, Festi-Visan, Les P'tits Visannais, Maison du Tourisme et des Produits du Terroir, Sportez-vous bien à Visan !, Les jardins partagés, Amitié Visan-Evere)

- Création d'un agenda des associations publié chaque année dans le bulletin municipal
- Augmentation des subventions aux associations sur le mandat
- Organisation de 2 réunions annuelles mairie/présidents des associations

2. Réunions de quartiers chaque mois : à l'écoute des Visannais.es

33 réunions ont été organisées qui ont permis aux Visannais de venir débattre avec la municipalité. Près de 600 personnes ont participé à ces rencontres.



3. Création de « Sportez-vous bien à Visan ! »

La commission extra-municipale des sports organise les Monts de Visan, le forum des associations et les journées européennes du patrimoine à travers la création de cette association. Elle a organisé la 1ère édition de La Marche de l'Enclave en octobre 2017.



4. La médiathèque municipale : un outil de cohésion pour le village

Achat d'ouvrages, expositions, causeries, spectacles gratuits en direction du jeune public, actions en direction de l'école, des activités péri-éducatives, une équipe de bénévoles dynamique, une mutualisation avec la bibliothèque de Grillon.... Nous avons continué à développer le rayonnement de notre médiathèque municipale en lui donnant les moyens de fonctionner.

5. Création d'une mutuelle de santé communale

La démarche de la municipalité a été d'aider nos concitoyens à trouver une mutuelle pour être mieux protégés dans le cadre d'un budget acceptable. 39 Visannais ont pris contact avec l'association « Ma commune, ma santé ! »

6. Aide à la déclaration d'impôts

7. Gratuité du transport scolaire jusqu'à 16 ans

8. Communication

- Bulletin municipal (6 par an - 28 numéros)
- Visan Info Hebdo (52 par an - 230 numéros)
- Création d'un espace Facebook municipal
- Changement de notre site internet communal
- Information des citoyens par SMS
- Création d'un agenda distribué à tous

8. **Fleurissement du village** avec l'achat de jardinières, plantes et arbres. Participation au concours des villages fleuris où nous avons obtenu les encouragements du jury pour notre 1ère participation. On recommence cette année avec une visite du jury le 27 juin.

9. Création des Jardins partagés



10. **Renouvellement du mobilier urbain** (poubelles, sanisettes, bancs, jeux d'enfant, tables de pique-nique, illuminations de Noël, parcs à vélo...)

11. **Création d'un pacte d'amitié** entre Visan et Evere en Belgique avec des échanges fréquents entre nos deux communes



12. Ouverture au public de la mairie le samedi matin

13. **Accueil des nouveaux arrivants** sur la commune avec présentation des associations et autour du verre de l'amitié

14. **Salle polyvalente baptisée** du nom de Gérard Sautel, ancien maire de Visan qui aura beaucoup œuvré pour sa commune.



GESTION COMMUNALE : C'EST L'HEURE DU BILAN DU MANDAT

ENTRETIEN ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

1. Création de la Maison du Tourisme et des Produits du Terroir (Place de la Coconnière)



Tous les vignerons de Visan sont membres de la Maison du Tourisme. Notre volonté a été de déplacer le point tourisme de l'Hôtel de Pellissier sur la place de la Coconnière pour qu'il soit bien visible. Nous avons eu raison car les chiffres de fréquentation ont explosé. Le pragmatisme a été de rigueur.

2. Création de **2 espaces wifi publics** : Place de la Coconnière et Médiathèque municipale

3. Restauration de la voirie communale
* dans le village

- Rue des Aires (enfouissement des réseaux, enrobé, trottoirs)
- Rue Réchaussil (enfouissement des réseaux et enrobé, béton désactivé)



- Rue du Couvent (enfouissement des réseaux, enrobé)
- Carrefour notre dame/boulodrome (agrandissement de la sortie)
- Changement et pose de grilles d'évacuation des eaux pluviales (chemin de la Peine, Cimetière)
- Mise au « tout à l'égout » du restaurant Le Lorrain
- Mise au « tout à l'égout » du restaurant scolaire et rénovation du pluvial route de Bouchet)
- Transfert des voiries des lotissements « Le Sépulcre » et « Notre Dame des Vignes » dans le domaine public.
* en campagne
- Chemin de la Tapy (enrobé)
- Chemin de l'Obrieu
- Chemin des Plans
- Traverse la Bizarde (réglage et apport de 0/315 avec imprégnation bicouche)

- Chemin de la Bastide (scarification, apport 0/315, imprégnation bicouche)
- Chemin de la Carne (Démolition, purges, remblais et enrobé)
- Chemin de la Peine (Enrobé, fossés refaits)
- Chemin des Améliers (Réfection)
- **Dénomination de nouvelles voies** et nouvelle numérotation :

Rue d'Evere, Rue du Colonel Beltrame, Placette Condorcet, Impasse du Tilleul et la numérotation qui va avec....

4. **Création d'une zone de stockage** pour les services techniques dite « Le Silo »

5. Création d'un **parking goudronné au Silo**

6. **Mise en « zone bleue »** de la place de la Coconnière



7. Création d'une **parking éphémère d'été** en partenariat avec la cave coopérative

8. Création de la **Maison de la Chasse** (Quartier Claron). La mairie a financé, l'association a construit !

9. Achat d'une **nouvelle balayeuse**

10. Achat d'une **nouvelle tondeuse autoportée**

11. Création de **deux WC publics** (Place de la Coconnière et Place Humbert II)

12. **Installation de nouvelles bornes lumineuses** sur la place Humbert II

13. Remplacement de **l'épareuse** pour entretenir les bords de nos chemins qui avait été détruite par un incendie.

14. Dans plusieurs bâtiments communaux, les toitures n'étaient plus étanches et la pluie passait à travers ! Nous

avons effectué les travaux importants d'entretien qui s'imposaient ! Nous avons repeint le hall de l'Espace Gérard Sautel, mis aux normes la cuisine de l'EGS et les toilettes. Nous avons réparé les toitures défectueuses de l'Eglise, de l'Ecole, de la salle F. Mistral et de l'Espace G Sautel.... Cet entretien permanent n'avait pas été fait précédemment.

15. Rachat des **bureaux du crédit agricole** de Visan pour maintenir le distributeur de billets sur le village

16. Interventions difficiles pour rouvrir le tabac-presse et l'épicerie du village. Cela a pris beaucoup d'énergie aux élus mais nous y sommes arrivés.

17. Mise en place de l'éclairage du clocher de l'Eglise de Visan qui se voit de loin de nuit maintenant, ainsi que de la cour de l'Hôtel de Pellissier. Réparation de la toiture d'une partie de la Chapelle Notre Dame des Vignes (le porche).



15. Plan Local d'Urbanisme

Notre volonté est d'ouvrir des zones à la construction sur la commune. Une réunion publique s'est déjà tenue le >. Le PLU de Visan est pour le moment bloqué par l'Etat (ARS) comme celui de Valréas car l'administration considère que nous n'avons pas assez de ressources en eau potable pour ouvrir à la construction de nouvelles zones.

Avec le syndicat des eaux RIVAVI nous travaillons à l'installation de forages pour pallier au problème.

Etude pour l'acquisition de foncier afin de créer un espace résidentiel intergénérationnel, de l'accession à la propriété et du locatif, d'un parking, d'un espace sportif...



16. Création d'un parking entre la cave coopérative et le stade Bellevue (en cours). Un accès direct au village

sera mis en place. Dans le même temps, création d'un terrain omnisport pour l'école, le centre de loisirs et les jeunes de la commune. Création de deux bornes de recharge pour véhicules électriques avec le syndicat d'électrification de Vaucluse.

17. Entretien du patrimoine communal

- Portails de la mairie et de l'église « rafraichis »
- Démoussage des courts de tennis
- Financement par la mairie de l'aménagement et l'accès des vestiaires du foot, de la construction d'un bloc sanitaire à la Boule du Marot, murs du club-house repeints, rafraichissement de la buvette de la Boule Visanaise. Les travaux ont été faits par les associations elles-mêmes financés par la commune.

- Entretien régulier des deux cimetières avec l'extension du columbarium à 14 cases supplémentaires.



18. Création d'un arrêt bus scolaire à Notre Dame des Vignes en collaboration avec le conseil départemental de Vaucluse

19. Traitement des

archives communales avec le concours de l'archiviste du centre de gestion de Vaucluse.

20. Déménagement des archives communales de la mairie à la médiathèque pour permettre aux Visannais de les consulter plus facilement.

21. Nouvel éclairage performant d'un des courts de tennis

22. Rénovation du monument aux morts : nettoyage et reprise des noms de nos combattants morts pour la France.

23. Pose d'une plaque commémorative à la mémoire des anciens combattants sur le rond-point de Visan

24. Restauration de vitraux de l'église et du calvaire de l'avenue du Portail Neuf qui avaient été détériorés.

25. Achat d'un véhicule léger pour permettre aux agents communaux d'aller en formation à moindre frais (Peugeot 206)

PRIORITE A L'ECOLE ET A LA JEUNESSE

1. Construction d'un nouveau restaurant scolaire C'était devenu indispensable si nous souhaitions continuer à fournir des repas de qualité aux élèves .

2. Toit de l'école rénové (en cours)

Encore une obligation pour notre école qui a plus de 120 ans.



3. Réaménagement des locaux de l'ancienne cantine en dortoirs, salles d'activités pour l'école et le FREP.

4. Renouvellement de l'équipement informatique de l'école (8200€)

5. Aide au passage du permis de conduire Aide fixée à 400€ moyennant 35 heures de citoyenneté effectuées au profit de la commune de Visan.

6. Achat d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle pour un montant de 5000€

7. Désembouage des circuits de la chaudière de l'école pour une meilleure efficacité et une réduction de la déperdition de chaleur.

8. Mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de l'Ecole : ascenseur de la maternelle à l'élémentaire, bandes podotactiles...

9. Aide au plan bibliothèque en direction de l'Ecole en partenariat avec la médiathèque municipale de Visan. Ce plan a permis d'obtenir de nombreux livres jeunesse payé à parité entre l'Etat et la municipalité.



GESTION COMMUNALE : C'EST L'HEURE DU BILAN DU MANDAT

SECURITE

1. Mise en place du dispositif « Télé-Alerte »

Ce service permet de lancer des campagnes d'appels téléphoniques pour prévenir des populations en cas de risques majeurs, technologiques ou naturels (inondation par exemple). Il permet de lancer des alertes générales ou ciblées (école, habitations en zone inondable)

2. Réunion publique « **Contre les cambriolages, ayons les bons réflexes !** » avec la brigade de gendarmerie de Valréas.



3. **Sécurisation des passages piétons** : meilleur éclairage pour la sécurisation des piétons et pour faire ralentir les véhicules



4. **Exercice « Inondation »** le 27 septembre 2018 sous la responsabilité de la préfecture

5. **Sécurisation de la sortie de l'école** avec une mise en place d'une zone à 30km/h de la salle Frédéric Mistral, Hôtel du Midi, bas du stade Bellevue (en cours)

6. **Réaménagement du bas de la place de la Coconnière** en collaboration avec les conseils départemental et régional avec mise en place d'arrêts bus (desserte publique). Début des travaux en octobre 2019. Le nombre de places de parking sera maintenu.

7. **Mise en sécurité de l'Ecole** : Pose d'un film occultant sur les vitres de l'école - Achat par la municipalité de boîtiers de télé-alerte en cas d'intrusion et de confinement.

8. **Équipement de système d'alarme** des installations municipales : maison du tourisme et des produits du terroir, Services techniques dits du Silo et le restaurant scolaire.

BUDGET

1. **Pas d'augmentation des impôts** sur notre mandat.

2. **Pas de nouveau recours à l'emprunt**

3. **Baisse des indemnités aux élu.es** dès le début du mandat.

En 2013, le montant des indemnités perçues par mois par les élus s'élevait à 4020.86€ contre 2414,24€ en 2019.

4. **Analyse de la Direction Générale des Finances Publiques et Financières.**

Son analyse fiscale (demandée à notre arrivée aux affaires), nous mettait en garde contre des dépenses réelles de fonctionnement en constante augmentation par rapport à des recettes réelles de fonctionnement en constante diminution. (Effet de ciseau = trop de dépenses et pas assez de recettes pour les couvrir) Nous avons maintenu notre capacité d'investissement à hauteur de 300 000€. Ce résultat a été obtenu par une gestion rigoureuse de nos dépenses :

- Diminution des charges de personnel (voir point 6)
- Recours aux entreprises locales pour certains travaux
- Renégociation de nos contrats auprès de nos prestataires (assurances, téléphonie....)
- Baisse des indemnités versées aux élu.es

Dans le même temps, nous avons continué d'apporter notre soutien financier aux associations locales :

2013 : 116 267€ (avant notre mandat)

2019 : 135 948€ (aujourd'hui)

5. **Non remplacement des départs à la retraite** des agents territoriaux (1 ATSEM (fermeture d'une classe) - 3 agents des services techniques) ce qui a permis la diminution des charges de personnel et augmenter notre possibilité d'investissement sur la commune.

Nous n'avons pas, malheureusement, tout réussi :

- **Installation d'un second médecin sur la commune :**
Avec l'achat par la commune du local de l'agence de Visan du crédit agricole, nous pourrions le mettre à disposition d'un second médecin. A ce jour, toutes nos démarches de recrutement sont restées vaines.
- **Dispositif de vidéo-protection**
Ce dispositif était un engagement de campagne mais nous n'avons pas pu obtenir les subventions nécessaires du fait de la « tranquillité » de notre village.

TRANSPORT SCOLAIRE 2019-2020

Comme l'an dernier, l'inscription des élèves au transport scolaire "Pass Zou ! Etudes" sera faite par les familles directement en ligne en se rendant sur le site :

www.transportscolaire.regionpaca.fr

Les inscriptions ont débuté à partir du **17 juin 2019**. Les familles sont invitées à s'inscrire **avant le 31 juillet 2019** ; cela garantit l'envoi du titre de transport avant la rentrée.

Le tarif de l'abonnement annuel scolaire est fixé pour la rentrée 2019-2020 à :

- + 110 € pour les élèves demi-pensionnaires & internes
- + Une participation de 55 € sera demandée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 € (justificatif à fournir lors de l'inscription.)

A compter de cette rentrée, le « Pass Zou ! Etudes » donne droit à une libre circulation sur tout le réseau Régional (trains TER, lignes LER et lignes des anciens réseaux départementaux) du 1er septembre 2019 au 31 août 2020, y compris pendant les vacances scolaires.

Les dossiers pour le remboursement du transport scolaire mis en place par la mairie, seront disponibles à la rentrée de septembre 2019.

INSCRIPTION EN LIGNE DÈS LE 17 JUIN

ZOU!

TRANSPORT SCOLAIRE

BUS ET TRAINS ILLIMITÉS EN RÉGION SUD

110€ PAR AN

zou.maregionsud.fr

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Le site internet de la mairie a fait peau neuve avec une nouvelle adresse :

<https://visan-mairie.fr>

Allez le visiter et donnez-vous votre avis pour l'améliorer encore

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS. FERMER LES VOILETS LE JOUR
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

PLAN CANICULE

Comme chaque année, le plan national canicule 2019 a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de surveiller et mettre en place les mesures nécessaires pour les personnes fragiles.

Le plan national canicule est déclenché entre le 1er juin et le 31 août.

Pendant cette période, des niveaux d'alerte peuvent être déclenchés par le Préfecture, du niveau 1 au niveau 4.

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

0800 06 66 66 : canicule info service
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- ▶ La chaleur fatigue toujours
- ▶ Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- ▶ La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire OU vous faire inscrire par un tiers, sur le **REGISTRE CANICULE**, en Mairie au Centre Communal d'Action Sociale.

En cas de déclenchement d'un niveau d'alerte, les personnes inscrites seront contactées par téléphone.

Pour tous renseignements et toutes demandes, nous vous invitons à contacter le CCAS aux heures d'ouverture de la Mairie : **04.90.28.50.90**.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.
Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <https://visan-mairie.fr/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

Ouverture de la Médiathèque Municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 09 62 10 29 17)

www.facebook.com/mediatheque-visan/ Mail : mediatheque-visan@orange.fr

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

Samedi : 10h à 16h (en journée continue)

Consultation des archives : tous les jours ouverts

Ouverture de la Maison du Tourisme

Saison haute (1er avril au 30 septembre) : Tous les jours de 9h à 12h et 14h30 à 18h30

Site : <https://www.visan-tourisme.com/> Mail : point-tourisme-visan@wanadoo.fr
04.90.41.97.25

Calendrier des Manifestations

JUILLET

- **Lundi 1er** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Vendredi 5** : 21h30 « La maison Tellier » de Maupassant Théâtre (TRP) place du Jeu de Paume
 - **Samedi 6** : A partir de 19h Inauguration de l'expo d'été du festival du cinéma en plein air
 - **Lundi 8** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Samedi 13** : Fête nationale sur la place Humbert II (banquet républicain, bal populaire et feu d'artifice)
 - **Lundi 15** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Mardi 16** : 19h Loco local (Nuits de l'Enclave) à l'Espace Gérard Sautel
 - **Vendredi 19** : 18h Lecture du prix Godot (Nuits de l'Enclave) à l'Hôtel de Pellissier
 - **Samedi 20** : 19h Nocturne du Marot à la cave coopérative de Visan
 - **Lundi 22** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Mardi 23** : 21h30 L'Enseignement de la folie - Théâtre (Nuits de l'Enclave) sur la place Humbert II
 - **Samedi 27** : Soirée « Saveurs du terroir & Concert » au domaine Lucéna
 - **Lundi 29** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
- **Lundi 5** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Du Mercredi 7 au Dimanche 11** : Projections nocturnes du festival du cinéma en plein air sur la place du Jeu de Paume
 - **Samedi 10** : Soirée « Saveurs du terroir & Concert » au domaine Lucéna
 - **Lundi 12** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Lundi 19** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière
 - **Samedi 17** : 19h Bal des pompiers (Caserne)
 - **Samedi 24** : A partir de 16h Ban des Vendanges (Eglise et Hôtel de Pellissier)
 - **Lundi 26** : 19h Visan à Rosé place de la Coconnière

État Civil

Décès

Mme HERROU Claudine épouse MEUNIER
le 16 avril 2019

M GRESSOT André le 30 mai 2019

Mme PERIDON Nicole épouse GERBAUD
Le 20 juin 2019

Mariage

M RAMOUR Guillaume et Mme BEAUD Anaïs
Le 1er juin 2019

M REYNIER Ianis et Mme FENEROL Marina
Le 8 juin 2019

Naissance

Jorain PORTE né le 21 avril 2019

AOÛT

- **Samedi 3** : 19h Méchoui de la Boule du Marot (Boulodrome)



Permanences de Monsieur le Maire

Eric PHETISSON

vous reçoit en Mairie sur
rendez-vous uniquement au

04.90.28.50.90

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Hubert SYLVESTRE

pour VISAN sur rendez-vous,
contacter le

04.90.36.06.98

A VALREAS le mardi
de 10h à 12h

ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter la
Mairie au

04 90 28 50 90

ASSISTANTE SOCIALE

Le 2ème mercredi du mois en
mairie de 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous à
l'Espace départemental des
Solidarités (EDES) de Valréas

04 90 35 34 00

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT
Jean-Marie ROUSSIN

Tous les 2èmes jeudi de
chaque mois :

04 90 16 10 35